



Cabinet de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie

Paris, le 5 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chantal JOUANNO, secrétaire d'État à l'Écologie, a installé ce jour le comité de pilotage "2010, année de la biodiversité"

Les pays signataires de la Convention pour la Diversité Biologique (Rio de Janeiro 1992) se sont fixés en 2002, au Sommet de la Terre à Johannesburg, l'objectif de diminuer significativement la perte de biodiversité d'ici à 2010. En 2010, les pays signataires de la Convention pour la Diversité Biologique, dont la France, feront le bilan de leurs actions et devront également constater que l'objectif n'est pas atteint.

Au-delà du constat, ce rendez-vous sera l'occasion pour la France de mobiliser tous les acteurs pour mieux connaître et mieux protéger la biodiversité ainsi que de confirmer son engagement sur la scène internationale en faveur de la création d'une plateforme d'experts.

A cette occasion, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et Chantal JOUANNO, secrétaire d'État chargée de l'Écologie souhaitent aussi lancer un grand plan d'actions en faveur de la biodiversité, en complément des engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de la mer.

A cette fin, le 5 novembre 2009, Chantal JOUANNO, a installé le comité de pilotage "2010 : année de la biodiversité".

La secrétaire d'État a réuni dans la continuité du grenelle de l'Environnement, les 5 collèges : État, Syndicats, Représentants d'entreprises, d'élus de métropole et d'Outre-mer, Établissements publics, Associations. Plus de 80 représentants au total. La forte mobilisation des acteurs traduit leur volonté de s'impliquer pour répondre aux enjeux de la préservation de la biodiversité. La mise en place de ce comité symbolise également la volonté de Chantal JOUANNO de travailler de façon partenariale pour la réussite de cette année 2010.

Ce comité de pilotage Biodiversité 2010 a vocation à faciliter les échanges entre les nombreux acteurs et à renforcer la mobilisation en faveur de la biodiversité.

../..

Au cours de cette année, Chantal JOUANNO souhaite notamment :

- Améliorer la connaissance et lancer le déploiement des continuités écologiques par la réalisation d'inventaires communaux de la biodiversité ayant le double objectif d'améliorer la connaissance de nos écosystèmes et de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de la biodiversité.
- Sensibiliser le grand public à la biodiversité par une vaste campagne de communication, la diffusion d'outils pédagogiques mais également de grands rendez-vous pour les français, tels que la Fête de la Nature.
- Renforcer la recherche française sur la biodiversité par la reconnaissance des disciplines concernées et le renforcement de la connaissance des services rendus par la biodiversité et de leurs implications économiques.
- Renforcer la Stratégie Nationale notamment par la construction de nouveaux plans d'actions sectoriels pour les cinq prochaines années.

L'année 2010 permettra dans le même temps de favoriser l'engagement interministériel (agriculture, emplois verts, solidarité) en faveur de la biodiversité. La première réunion s'est tenue au ministère de l'Agriculture, en présence de Bruno LEMAIRE, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche. Les autres réunions se tiendront dans d'autres ministères.

Contact presse :

Sabine DEROCHE

01 40 81 79 55

sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr